

**Accueillir, guider, accompagner : des mesures innovantes pour assurer la persévérance
des étudiants du baccalauréat en enseignement professionnel
de l'Université de Sherbrooke.**

Chantale Beaucher et Claudia Gagnon
Professeures, Université de Sherbrooke

Les étudiants du baccalauréat en enseignement professionnel (BEP) de l'Université de Sherbrooke possèdent des caractéristiques qui modèlent la structure du programme et les mesures d'accueil, de soutien et d'accompagnement offertes. En effet, ce sont des gens de métiers, recrutés pour leur expertise par les centres de formation professionnelle, où ils deviendront enseignants. C'est donc dire que les étudiantes et les étudiants du baccalauréat sont plus âgés, plus expérimentés et, de façon générale, moins scolarisés que ceux des autres programmes de formation des maîtres. Également, ils sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois, dans les centres de formation professionnelle où ils œuvrent. Pour la majorité d'entre eux, ce n'est qu'une fois en poste qu'ils amorcent une formation universitaire en pédagogie de 120 crédits (l'équivalent de 4 ans à temps plein pour des étudiants universitaires québécois), à visée professionnalisante et suivie à temps partiel pendant les fins de semaines, puisque pendant la semaine, 95% d'entre eux enseignent (Balleux, 2003; Balleux et Loignon, 2004). Ces particularités, tout comme le fait que le programme s'échelonne sur environ cinq à dix ans et se déroule selon un cheminement largement individualisé, ont un impact significatif sur les stratégies d'accueil, d'accompagnement, d'enseignement, d'évaluation et de suivi.

L'équipe du BEP de l'Université de Sherbrooke relève ainsi depuis 2003 le défi d'accueillir et d'accompagner ces étudiants par la mise en place d'un programme innovant et adapté à leurs besoins. Ce texte présente deux mesures d'accueil, de suivi et d'accompagnement au programme: l'Activité d'accueil et d'intégration, et le carnet de route. La première, l'Activité d'accueil et d'intégration, constitue la porte d'entrée au programme. Elle se déroule sur une fin de semaine et a une triple visée d'information, de formation et de socialisation. Ainsi, les étudiants obtiennent les informations nécessaires à la compréhension de leur cheminement au BEP, reçoivent une formation de base sur des concepts centraux du programme (dont l'analyse réflexive et les compétences), le tout dans un contexte d'accueil chaleureux, rassurant, axé sur la socialisation et le développement d'un sentiment d'appartenance. La

seconde mesure dont il est question dans ce texte est le carnet de route, « boîte noire » (aux sens propre et figuré) remise aux étudiants lors de l'Activité d'accueil et d'intégration. Cette boîte sera leur mémoire pour toute la durée du programme ; les étudiants déposent dans leur carnet de route les traces du développement de leurs compétences, leur portfolio de compétences disciplinaires (de métier), des travaux, des évaluations. Ils en tirent également diverses informations. Tout au long de leur parcours, le carnet est consulté par les intervenants du BEP qui encadrent les étudiants afin d'assurer un suivi individuel de grande qualité.

Les prochaines pages abordent d'abord l'activité d'Accueil et d'intégration. Ensuite, la démarche de suivi et d'accompagnement dans laquelle s'inscrit le carnet de route est élaborée.

1- L'activité d'Accueil et d'intégration

Pertinence de la création de l'activité Accueil et intégration

Le baccalauréat en enseignement professionnel débute par une phase d'insertion professionnelle dans les milieux d'enseignement. Ainsi, les neuf premiers crédits du BEP correspondent à trois stages réalisés directement dans les centres de formation professionnelle où sont engagés comme enseignants la plupart des étudiants¹. Comme ils sont au tout début de leur carrière en enseignement, l'objectif principal de cette première phase est de permettre à la nouvelle enseignante et au nouvel enseignant d'acquérir rapidement les compétences de base en enseignement, leur permettant d'évoluer le plus aisément possible dans le monde de l'enseignement, ce qui facilite grandement leur insertion dans la profession et satisfait, du même coup, les directions d'établissement de formation professionnelle soucieuses de pouvoir compter à court terme sur des ressources qualifiées. Pour établir une comparaison avec les enseignants du secondaire qui accèdent à la profession enseignante après leur passage en formation des maîtres à l'université, ces étudiants font exactement l'inverse : ils débudent leur carrière d'enseignants avant d'avoir commencer leurs études. L'étape d'insertion souvent appelée période de survie (Martineau et Presseau, 2004) est d'autant plus délicate à franchir et

¹ La très grande majorité des étudiants sont déjà à l'emploi d'un centre de formation professionnelle lors de leurs débuts au programme. Toutefois, d'autres, appelés « stagiaires », n'ont pas encore de lien d'emploi, mais le visent à court terme. Dans ce texte, à moins d'indications contraires, il sera question des étudiants déjà en exercice.

c'est pourquoi nous leur offrons également un accompagnement étroit et individuel (un mentor² pour un étudiant) et que nous souhaitons les outiller le plus efficacement possible.

Cette phase d'insertion répond donc aux besoins très terre-à-terre des étudiants et des milieux de formation professionnelle, mais différentes consultations effectuées auprès des étudiants et des intervenants ont soulevé quelques difficultés et limites de ce dispositif (Gagnon, Beaucher, Rousseau et Lehouillier, 2007). En effet, à la suite de la mise en œuvre de la phase d'insertion professionnelle du nouveau baccalauréat en enseignement professionnel, certains étudiants ont manifesté le besoin de rencontrer les représentants de l'Université avant la fin de leur insertion (soit le début de la phase II du BEP, après deux ou trois trimestres universitaires) comme c'était le cas jusque-là. Ils ont rapporté se sentir isolés, n'avoir pas toujours une vision claire du parcours à venir au programme et demeurer incertains face à leurs capacités à être étudiant « dans » l'université. Ceci, conjugué à des constats relatifs à la surcharge d'activités dans la période d'insertion et à la compréhension parfois inégale du parcours au BEP par certains mentors, nous ont suffisamment alerté pour entreprendre des actions correctives.

Ainsi, pour répondre aux besoins des étudiants et pour contrecarrer les effets indésirables de la surcharge à l'insertion, la possibilité d'implanter une activité d'accueil et d'intégration à la phase I, avant même le début de l'insertion, a été évaluée. Cette activité nommée « Accueil et intégration » est vue comme un moment de familiarisation des étudiants avec le monde universitaire, dans un contexte agréable, dynamique et rassurant. Par ailleurs, l'idée d'implanter un tel type d'activité fait partie des recommandations émises par le comité de suivi de l'agrément des programmes du CAPFE en janvier 2007, un comité chargé de l'agrément des programmes de formation des maîtres au Québec.

Nature de l'activité

L'activité d'accueil et d'intégration, à caractère obligatoire, se déroule au tout début du baccalauréat, avant même que ne commencent les stages de l'insertion professionnelle. Elle est proposée aux étudiants lors de leur admission au programme et est préalable au jumelage

² Le mentor est un enseignant d'expérience auquel est jumelé l'étudiant dans son centre de formation professionnelle. Pendant la phase d'insertion professionnelle, c'est au mentor que revient la tâche d'encadrer et d'évaluer les différentes activités de stage réalisées par l'étudiant.

avec un mentor. L'activité d'accueil et d'intégration comporte trois dimensions : 1) l'information, 2) la formation, 3) la socialisation, lesquelles se déroulent dans un climat ludique, accueillant et dynamique. Le climat qui s'installe lors de chacune des fins de semaine, constitue un aspect très important puisqu'il teinte fortement la représentation que se forment les étudiants de leur programme et des intervenants qui y œuvrent.

L'originalité de l'activité d'accueil réside en partie dans la nature des activités proposées. Que ce soient des activités visant l'information, la formation ou la socialisation, les activités ont été conçues de manière à répondre aux questions les plus pressantes, mais également à rassurer les étudiants pour qu'ils puissent entreprendre leur formation en étant ouverts, détendus et confiants de la qualité du programme et de l'accompagnement fourni. Le caractère ludique de plusieurs formules pédagogiques (jeux de rôles, casse-têtes, concours d'affiches, associations mnémoniques) désamorce les inquiétudes et rend plus digeste des contenus autrement difficiles à avaler ! La structure de l'activité a donc pour objectif de fournir un cadre rassurant et agréable aux étudiants qui en sont, pour la plupart, à leur tout premier contact avec le milieu universitaire.

La dimension « Information »

Dès leurs débuts au BEP, les étudiantes et les étudiants sont avides d'informations leur permettant de comprendre le programme et d'appréhender leur cheminement. Avant la mise en place de l'activité d'Accueil et d'intégration, ces informations étaient soit transmises par le mentor, par les secrétaires du programme ou devaient être dénichées et comprises par l'étudiant de façon autonome. Ceci a eu pour conséquence que nous n'avions pas de contrôle sur la quantité et la qualité des informations que recevaient les nouveaux admis. Or, ces informations sont nécessaires à l'évolution des étudiants dans le programme. L'activité Accueil et intégration a donc comme avantage d'assurer une uniformité dans les informations transmises aux étudiants et de favoriser une juste compréhension des points importants pour la suite du programme. De plus, elle constitue un moment judicieux pour informer les étudiantes et les étudiants des services auxquels ils ont accès, ce qui corrige la situation de méconnaissance dans laquelle ils évoluaient jusque-là, d'autant que plusieurs étudiants évoluent hors campus.

Les principaux éléments d'information abordés dans le cadre de l'activité d'accueil sont les suivants :

- La structure du programme et le référentiel des douze compétences sur lequel il s'appuie ;
- La structure universitaire ;
- Le contenu de l'Insertion professionnelle ;
- Le carnet de route ;
- La démarche de vérification et de développement des compétences en français ;
- Les autorisations d'enseigner ;
- Les rôles et responsabilités des différents intervenants dans le programme ;
- Le code de conduite de la personne stagiaire ;
- Les frais de scolarité sur et hors campus.

La dimension « Formation »

Durant le baccalauréat, les étudiants sont appelés à apprivoiser, intégrer et utiliser fréquemment la démarche d'analyse réflexive (Schön, 1983; 1994). L'activité d'accueil et d'intégration constitue le moment idéal pour former les nouveaux inscrits à ce processus. Une partie de l'activité est ainsi dévolue à l'apprentissage et la pratique de l'analyse réflexive. La notion de compétence est également explorée.

La dimension « Socialisation »

Enfin, cette activité constitue un moment d'accueil formel des nouveaux étudiants par l'équipe de formation professionnelle. La personne titulaire de l'activité joue en ce sens un rôle de représentant de l'équipe et profite de ce moment pour souhaiter la bienvenue à tous. Les échanges entre les étudiants sont également à l'honneur, dès les premières minutes afin de briser la glace... et le silence gêné qui dure jusque-là ! En outre, certains moments de l'activité sont plus festifs et permettent d'échanger de façon informelle et de souligner d'agréable façon l'entrée des nouveaux inscrits à l'Université. En plus de remettre le carnet de route à la fin de la deuxième journée de formation, nous profitons de cette fin de semaine pour remettre aux arrivants quelques objets promotionnels de l'Université (gourdes, stylos, agendas, épinglettes), pour bien marquer leur appartenance à la communauté étudiante.

Modalités de mise en œuvre

La taille des groupes formés pour l'activité est d'au plus 30 personnes afin de faciliter un accueil de qualité et un échange personnel avec et entre les étudiants. D'autre part, seuls les professeurs du programme dispensent l'activité. En effet, il nous a semblé approprié que l'introduction au programme soit offerte par les professeurs plutôt que par des chargés de cours pour deux raisons principales. D'abord, nous nous assurons ainsi de la qualité et de la justesse de l'information et de la formation fournie. Ensuite, puisque cette activité constitue un moment très fort dans leur processus de formation universitaire, il est judicieux que ce soit l'équipe professorale qui prenne la peine d'accueillir les étudiants nouvellement admis. Puis, en dépit du fait que les cours du BEP sont dispensés dans six sites du territoire québécois, l'activité d'Accueil et d'intégration est proposée seulement sur les deux campus de l'Université de Sherbrooke (Sherbrooke et Longueuil) afin d'augmenter le sentiment d'appartenance, de familiariser les étudiants avec les lieux physiques universitaires et de faciliter la distribution des carnets de route.

2- Le carnet de route

Comme celles que l'on retrouve dans les avions, le carnet de route est une boîte noire qui constitue la mémoire du cheminement des étudiants au baccalauréat en enseignement professionnel. Alors qu'elle ne comporte au départ que quelques documents de base et des chemises suspendues qui forment son ossature, elle est progressivement enrichie des réflexions, des documents importants et des traces du développement des compétences professionnelles en enseignement.

C'est lors de l'activité d'accueil que les étudiants recevront leur carnet de route. La remise du carnet de route est un moment important de cette activité. Les professeurs responsables de l'activité s'assurent que les étudiants comprennent bien les objectifs du carnet de route et son mode d'utilisation. La façon dont l'emphase est mise sur l'appropriation et l'utilisation du carnet conditionne largement ce qui en sera réellement fait.

Contexte d'implantation du carnet de route

S'échelonnant sur plusieurs années, le Baccalauréat en enseignement professionnel se déroule selon un cheminement largement individualisé : les personnes inscrites au programme sont mobiles, autonomes et responsables de leur processus de formation; chacune d'entre elles se trouve dans une situation qui lui est particulière. Les modalités organisationnelles, les approches pédagogiques, le matériel d'enseignement, d'apprentissage et de suivi instaurés pour la mise en œuvre du programme visent également à répondre aux mêmes critères d'originalité et à être adaptés aux caractéristiques particulières du Baccalauréat. Afin de répondre aux particularités de la clientèle, aux caractéristiques du programme et à ses modalités d'enseignement, il était important de trouver un mode d'accompagnement original et adapté à cette réalité.

Objectifs généraux

Le carnet de route répond à des besoins de suivi des apprentissages et de développement des compétences à plusieurs niveaux. D'abord, dans une perspective longitudinale, il permet de conserver des traces de la progression des individus au cours des années que dure leur formation. Ensuite, il favorise une réflexion et une intégration des différentes activités plus ponctuelles et entre les différentes phases du programme. Enfin, il assure l'échange entre l'auteur du carnet de route et les accompagnateurs de la formation. Le carnet de route sera donc pour les étudiants un outil d'analyse réflexive sur leur pratique d'enseignement et sur leur formation, un lien entre les différents intervenants concernés par la progression des auteurs et un témoin de leur progression et de leurs apprentissages.

Format : boîte noire !

Concrètement, le carnet est une véritable boîte en plastique noir rigide (34 cm x 28 cm x 24 cm) avec un couvercle et une poignée. À l'intérieur, se trouvent des chemises suspendues identifiées selon les six phases du baccalauréat, et une pour les informations générales. À l'intérieur des chemises suspendues se trouvent d'autres chemises correspondant à des activités particulières des phases. Le carnet, lorsque les étudiants le reçoivent comporte déjà quelques documents d'information et est identifié par le logo de l'Université de Sherbrooke. Un dernier document, le cahier de développement des compétences, s'y trouve dès le départ.

Cadre d'utilisation

Le Carnet de route est un méta-outil aux multiples fonctions qui permet non seulement de conserver des traces de la progression et du développement professionnel des étudiants au cours des années que dure la formation, mais qui favorise également le suivi de l'état de la progression de leurs apprentissages par les intervenants impliqués dans la formation : mentors, enseignants associés, superviseurs, conseillers d'apprentissage, professeurs, chargés de cours. Ainsi, les différents intervenants dans la formation pourront consulter le Carnet de route afin d'obtenir un portrait de la progression, du développement des compétences et du processus de professionnalisation des étudiants. Il convient donc de le percevoir comme un outil de développement professionnel. Cependant, il importe de souligner qu'en aucun cas, le carnet lui-même n'est sujet à évaluation.

Ainsi, des traces du développement progressif des douze compétences professionnelles du ministère de l'Éducation (2001), des réflexions sur certains aspects de la formation pratique et des cours universitaires seront conservées dans le Carnet de route. Beaucoup plus qu'un portfolio cumulatif des meilleures productions, il s'agit d'un point d'ancrage d'où se détachent des documents qui serviront aux étudiants et où convergent leurs productions, leurs réflexions et les preuves du développement de leurs compétences.

Par ailleurs, dans son ensemble, le Carnet de route favorise l'analyse réflexive des apprentissages. De façon plus concrète, il permet dès le départ d'avoir une perspective plus complète et plus large du parcours de formation. En cours de programme et au terme de celui-ci, le portrait de la progression des étudiants se dessine donc et permet de poser un diagnostic sur la situation et sur les actions à entreprendre en fonction de leurs attentes de formation et de développement professionnel.

Les outils du carnet de route

Le cahier de développement des compétences constitue un outil très important du carnet de route. Il est conçu de façon à mettre en évidence la progression des étudiants dans le développement des douze compétences identifiées dans le référentiel du ministère de l'Éducation (2001). Ainsi, pour chacune des compétences, identifiées par des séparateurs numérotés, des fiches d'évaluation commentées sont progressivement compilées. La section

commentée permet à l'étudiant, accompagné de son mentor, de son enseignant-associé ou de son conseiller d'apprentissage, selon le cas et la phase du BEP, d'identifier des moyens qui seront mis en œuvre jusqu'à la prochaine évaluation de la compétence, pour progresser. À l'évaluation suivante, un retour est fait sur les moyens identifiés et sur ce qui a été réellement fait en ce sens. Par ailleurs, les fiches sont ajoutées, au gré des compétences développées, et permettent aux intervenants impliqués ainsi qu'aux étudiants d'avoir une vue longitudinale du développement des compétences. Le carnet de développement des compétences ne constitue donc pas seulement une accumulation de fiches d'évaluation, mais comporte également un aspect réflexif et progressif.

La phase III du BEP, intitulée *Bilan des compétences et élaboration du projet personnel de formation*, est largement centrée sur la réflexion et le bilan du développement des compétences et la prospective. Il s'agit d'un point tournant dans l'utilisation du carnet. Les premières phases ayant été riches en ajouts de toutes sortes au carnet, les étudiants sont alors appelés à se pencher sur son contenu pour jeter un regard critique sur le chemin parcouru et identifier les pistes de développement des compétences à venir. En outre, alors qu'ils entament une démarche de constitution d'un portfolio de développement des compétences disciplinaires et qu'ils établissent leur projet de formation, les étudiants les incluent dans le carnet.

Le cours *Bilan et prospective* de la phase VI du BEP constitue l'occasion pour les étudiants de dresser un portrait final de la progression de leurs compétences depuis le début du bac. La fonction « boîte noire » du carnet de route prend ici tout son sens. Les étudiants y trouveront des traces du développement de leurs compétences et des documents de première importance dans leur cheminement (en particulier le portfolio). Le temps d'un dernier bilan, les étudiants face aux forces et aux lacunes qu'ils identifieront, pourront faire de nouveaux projets de développement professionnel. Les étudiants pourront alors verser ce bilan dans leur carnet.

3- Conclusion

Répondre aux besoins des étudiants du baccalauréat en enseignement professionnel de l'Université de Sherbrooke fournissait un défi important aux membres de l'équipe du programme. Le programme mis en œuvre à partir de 2003 s'adapte à leurs particularités et permet de former des enseignants qualifiés. Cependant, pour ce faire, il a été nécessaire d'implanter des modalités d'accueil et d'accompagnement originaux et efficaces. L'activité d'Accueil et d'intégration et le carnet de route décrits dans ce texte en sont des exemples probants.